

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 8 Février 2021 à 19 h 30

Étaient présents : Mrs DELHOUME- BON – DUMAND – GARDAIS – GOUINEAUD - LESSEUR – MIMOL - ROUX et Mmes – AUTANT - DE KERROS - ERABLE – LUCAS – MESLAND – REMY

Absente : Mme MAZET

Madame Sophie AUTANT a été nommée secrétaire de séance.

1/ Révision du tarif de droits de place

M. Le Maire rappelle aux conseillers la délibération en date du 06 Octobre 2008 fixant le montant des droits de place.

Depuis cette date, le tarif n'a pas été augmenté. Aussi, M. Le Maire propose de revoir le montant mensuel.

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE DE FIXER le tarif des droits de place à 25,00 € (vingt-cinq euros) mensuels pour 2021.

Le présent tarif prend effet à compter du 1^{er} Mars 2021.

2/ Devis éclairage public « les Rullauds »

M. le Maire informe le conseil qu'il a été sollicité pour la mise en place d'un point d'éclairage public supplémentaire aux Rullauds et que le SDEER nous a fait parvenir un devis d'un montant de 665,27 € dont 50 % pris en charge par le SDEER et le solde 332,63 € à la charge de la Commune.

La question est posée sur la possibilité de mettre plutôt une lampe avec détecteur de mouvements. La demande sera faite auprès du Syndicat.

3/ Étude demande d'intention d'aliéner le terrain Lutaud (à côté de la Cure)

Monsieur le Maire sollicite l'avis de Conseil Municipal sur la décision de préempter ou non sur la vente du terrain cadastré AB n° 87 d'une superficie de 29a21ca appartenant à la Famille Lutaud.

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, le Conseil DÉCIDE de ne pas préempter.

4/ Débat achat terrain « Montillon »

M. le Maire rappelle la signature du compromis de vente pour l'achat des terrains « Montillon » dont la date butoir est le 15 Mars 2021.

Que fait-on ?

- Achat et signature de l'acte en mars 2021
- Demande de prolongation du compromis

L'assemblée décide de demander une prolongation jusqu'à fin juillet 2021 et charge M. Le Maire des démarches nécessaires à la bonne réalisation de ce dossier.

5/ Le point sur la CDA

a) Intervention M. MIMOL

Réunion du Syndicat Mixte Charente-aval à ROCHEFORT concernant entre autre la lutte contre les ragondins (par les chasseurs ou par piégeage : contrat reconduit).

Réunion sous commission « Arnoult-Bruant »

Un aménagement des rives est prévu pour cela il sera pris contact avec les propriétaires riverains.

Un questionnaire est à compléter en ce qui concerne l'Arnoult.

b) Intervention M. DELHOUME

Commission transport avec la présentation du service et des offres de transport existantes

- transport scolaire

- Rezo pouce

- Bicycs

- Réseau Buss

- Transport à la Demande (TAD) 3 arrêts à Pessines

- Allo Bus

Il faut désigner un référent transport dans chaque commune qui sera formé.

M. le Maire propose que Mme MESLAND soit reconduite dans ce rôle. Accord de cette dernière.

Réunion le 3 mars sur le schéma cyclable de la CDA.

Mise en place de référents par secteur pour informer sur la CDA.

Réunion avec le Maire et les adjoints en Mars.

Grande réunion en Mai ou Juin pour les conseillers.

6/ Travaux pour création d'une salle de classe pour le lycée privé

M. le Maire informe le conseil de la demande de la Directrice du Collège « La Passerelle » pour effectuer des travaux d'aménagement du grenier situé au dessus de la salle de motricité pour la création d'une salle de classe pour le lycée.

M. le Maire ajoute que le Maire de La Clisse a démarché Mme OREAC pour récupérer le lycée.

Des devis ont été établis pour un montant d'environ 21 000 € de travaux.

Certains conseillers demandent que d'autres devis soient demandés. M. LESSEUR est chargé de ce dossier.

7/ Informations diverses

a) Désignation d'un représentant de la commune à la commission communale Eau17

M. MIMOL est désigné comme représentant communal

b) Accident sur voie publique

M. le Maire donne lecture du mail reçu en mairie suite à un accident de la route impliquant un véhicule et un poney monté par une cavalière des Allards qui s'est soldé par la mort de l'animal et l'hospitalisation de la jeune fille.

M. le Maire va répondre à cette personne.

c) Contrôle URSSAF

M. le Maire informe le Conseil que l'URSSAF a procédé à un contrôle sur pièces pour l'année 2018 et que ce dernier n'a révélé aucune irrégularité. Le Conseil a félicité la secrétaire.

d) Tarifs syndicat des Chemins

La tarification prévisionnelle pour 2021 a été transmise à la Mairie.

e) Convention SPA

Comme chaque année, la SPA de Saintes nous a fait parvenir une convention de fourrière pour le ramassage des animaux errants afin de pouvoir calculer le montant de notre participation au service proposé.

f) Plaintes d'une administrée

M. le Maire informe les conseillers de l'appel de l'une de nos administrés qui se plaint de l'état de la voirie devant chez-elle et que selon elle la commune ne fait pas grand-chose pour attirer de nouveaux habitants.

8/ Questions diverses

a) Demande de Mme LUCAS en ce qui concerne la priorité à droite « rue du Breuil » qui est dangereuse car les véhicules arrivent vite. Quelles sont les solutions ?

b) Quels sont les travaux de voirie qui seront faits en 2021 ? Quel budget ?

M. Le Maire rappelle qu'il a été décidé de prévoir un budget de 15 à 20 000 € tous les ans pour les travaux neufs de voirie.

c) Débat d'Orientation Budgétaire

Une réunion du Conseil se tiendra, de préférence en présentiel, dans la 2ème quinzaine de mars pour procéder à un débat sur les grandes orientations budgétaires pour l'exercice 2021.

La séance est levée à 21 h 45.

Vu par Nous, Maire de la Commune de PESSINES pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

En Mairie, le 11/02/2021

Le Maire,

